

Conseil municipal du 19 octobre 2017

Monsieur CHARDONNEAU, Maire : signale que c'est un conseil municipal exceptionnel pour élire les délégués titulaires et des délégués suppléants pour l'élection sénatoriale du 17 décembre 2017. J'ai les pouvoirs de Jean-Louis BADIOU à Mme Marie-Yvonne LACOURCELLE, M. Gwenaël MURPHY à M. Yvan ELIE, Mme Jeannie COBERAC à Mme Josette ASSERIN, M. Roland BOUET à Mme Christine MARCINIAK, M. Ludovic DEVERGNE à M. Jean-Louis CHARDONNEAU, Mme Danielle FAUVELET à Mme Claudine HELIAS, Mme Nathalie DESJARDINS à M. Gérard BLANCHARD, M. Alain BARREAU à M. BRUN et de Mme BOUTY à Mme JAAFAR.

Une seule question à l'ordre du jour de ce conseil municipal. Il s'agit de l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants pour l'élection sénatoriale du 17 décembre 2017. **Lecture de la délibération.**

Monsieur CHARDONNEAU : M. RAFFARIN ayant démissionné de ses fonctions de sénateurs, c'est pour cela que nous devons voter pour son remplacement.

M. BLANCHARD, Conseiller municipal : Si un délégué titulaire ne va pas voter le 17 décembre, il a une amende, c'est ça ?

Monsieur CHARDONNEAU : Oui, c'est ça, 100 €

Monsieur CHARDONNEAU : Vous avez la liste commune des 9 suppléants. Je vais composer le bureau électoral selon les textes : les 2 élus les plus âgés : Mme ASSERIN et M. ELIE. Et les 2 plus jeunes : Mme PARATTE et Mme RIQUELME-MARTINEZ. On va procéder au vote. Je précise que si un nom est rayé, le bulletin est nul. Faites attention à voter 2 fois si vous avez un pouvoir.

Monsieur CHARDONNEAU : Résultats : 31 bulletins exprimés : Liste « Pour les sénatoriales 2017 ». Sont élus délégués suppléants :

- *Monsieur Julien HEMON*
- *Madame Michèle LEMOINE*
- *Monsieur Hervé FLEURY*
- *Madame Michèle JODET*
- *Monsieur Jean-Jacques BAUD*
- *Madame Martine PAIREMAURE*
- *Monsieur Jacky MARTIN*
- *Madame Claudie BEAU*
- *Monsieur Bruno VIVIER*

Tous les élus du Conseil Municipal sont délégués titulaires de droit. Vous devez donc aller voter le 17 décembre 2017, à la Préfecture :

de 8 h 30 à 10 h 30 : 1^{er} tour

de 15 h 30 à 17 h 30 : 2^{ème} tour

J'ajoute qu'au sujet du financement participatif pour 2 installations solaires à Buxerolles, la collecte des 20.000€ est bouclée, avec un peu d'avance. Merci à tous les investisseurs !

La transition énergétique à Buxerolles est une réalité qui se partage et, pour une première, la mobilisation des Buxerollois a été remarquable autour de ce projet qui a aussi attiré des investisseurs hors-commune. Ensemble, gardons le cap pour faire de Buxerolles un territoire à énergie positive à l'horizon 2050.

Dans l'immédiat, la pose des installations solaires se fera dans les semaines qui viennent et nous pourrons commencer à les utiliser rapidement.

Je rappelle que le premier salon des acteurs économiques de Buxerolles aura lieu les 21 et 22 octobre prochains.

L'objectif étant de « faire valoir le service et le savoir-faire de nos entreprises et commerces locaux et construire ensemble une dynamique favorisant les relations entre le monde économique, les services institutionnels et les besoins des citoyens. Nous prévoyons vingt-sept stands à louer avec la possibilité d'augmenter ce nombre.

Le salon se tiendra de 9 h à 19 h le samedi 21 et de 8 h à 18 h le dimanche 22 octobre. Destiné à la promotion des entreprises de Buxerolles, ce 1^{er} salon des acteurs économiques doit créer une vitrine des entrepreneurs locaux. »

J'annonce également que l'ancien maire de Buxerolles, Monsieur Marcel VARLIETTE est décédé. Une messe sera célébrée à l'église du Planty à Buxerolles, mardi 24 octobre prochain à 10 h.

**L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant intervenir,
la séance est levée à 20 h 30.**